

CE COTE A GARDER

Accueil de loisirs

Le Bourg 19330 Chanteix

Tel : 05 55 29 44 65 / 07 86 20 21 27 Mai

PROGRAMME MERCREDIS MAI 2025

Plage d'Accueil à respecter impérativement 7h30-9h00 et 17h00 18h30

JE LIS LE PROGRAMME DE MON ENFANT, Pour l'habiller comme il faut!

07/05/2025	3/5 ans	Rando récolte réalisation d'un herbier floral
	6ans et+	Chouette cachée
	Temps repos pour tous et réveil échelonné 3/5 ans	
	Petits	Herboriste en herbe
14/05/2025	Grands	Ballon prisonnier
	3/5 ans	ATELIER FETES DES MERES
	6ans et+	sucettes comestibles aux fleurs
	Temps repos pour tous et réveil échelonné 3/5 ans	
21/05/2025	Petits	ATELIER FETES DES MERES
	Grands	Balle capitaine
	3/5 ans	ATELIER AIR DE JEUX
	6ans et+	Fêtes des mères (Bouquet de Fleurs)
28/05/2025	Temps repos pour tous et réveil échelonné 3/5 ans	
	Petits	Réalisation de Moulins à vent (partie 1)
	Grands	Street art (Craie de trottoir)
	3/5 ans	ATELIER AIR DE JEUX
	6ans et+	Jardinage
	Temps repos pour tous et réveil échelonné 3/5 ans	
	Petits	Réalisation de Moulins à vent (partie 2)
	Grands	Construction de Bac à Sable

Les enfants de 3 à 17 ans peuvent s'inscrire.

3 euros seront facturés aux familles lors des sorties en bus.

Nos partenaires ALSH : Les 7 communes conventionnées et

Munir vos enfants d'une tenue adéquate à la saison et à l'activité.

Ce programme est prévisionnel des effectifs et de la météorologie.

LE MERCREDI matin POUR LE MERCREDI SUIVANT



CE COTE A RETOURNER

PROGRAMME MAI 2025

Prénom(s) l'enfant(s) :

Commune de résidence:

Téléphone:

BULLETIN D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE ou un mail !

LE MERCREDI matin POUR LE MERCREDI SUIVANT

Le programme sera amené à être modifié suivant les conditions

Plage d'Accueil à respecter impérativement

7h30-9h00 et 17h00 18h30

DATE	Heure d'arrivée le Matin	Heure de Départ de l'Après-midi	REPAS
07/05/2025			
14/05/2025			
21/05/2025			
28/05/2025			

Cochez la case où votre(s) enfant(s) sera présent et vos besoins horaires

Ce bulletin ou mail est **OBLIGATOIRE** pour 1 bon fonctionnement :

**Prévoir un accueil adapté à vos enfants du fait des impératifs tels que :
l'encadrement, les locaux, et les mesures sanitaires que nous avons à appliquer.**

Si les jours de présence de vos enfants à l'ALSH ne sont pas respectés,

la journée vous sera facturée sauf:

certificat médical, décès...

Munir vos enfants d'une tenue adéquate la saison et à l'activité.

Munir vos enfants : GOURDE et PANTOUFLE

7h30-18h30 ou 7h30-11h30 ou 7h30-14h ou 11h30-18h30 ou 14h-18h30



LES COMMUNES PARTENAIRES :

St Clément, St Mexant, Favars, Chameyrat,
St Germain les Vergnes, Lagraulière et Chanteix